

Objectifs

Former des spécialistes de la protection des plantes et des méthodes de lutte alternatives à l'utilisation de pesticides pour les filières du végétal spécialisé (horticulture ornementale, maraîchage, arboriculture, zones non agricoles, vigne, plantes aromatiques et à parfum, semences).

Débouchés visés : responsable technique (diagnostic, expérimentation, conseil phytosanitaire, réglementation, contrôle phytosanitaire, homologation...), technico-commercial, chef de culture, formateur

Compétences visées

La formation vise à acquérir une bonne connaissance du secteur végétal et de son organisation, dans le domaine des productions végétales spécialisées. A l'issue de la formation, les étudiants seront capables de :

- identifier, diagnostiquer et résoudre des problèmes phytosanitaires,
- proposer, mettre en œuvre des méthodes de lutte techniquement satisfaisantes, économiquement viables, respectueuses de l'environnement et de la santé publique,
- mettre en œuvre des méthodes de protection alternatives à la lutte chimique
- veiller aux aspects réglementaires du secteur de la santé des plantes et d'homologation des produits phytosanitaires.

Insertion professionnelle

Secteurs d'activités :

– agriculture / arboriculture / horticulture / maraîchage / viticulture / plantes médicinales / espaces verts / secteur phytosanitaire et de la protection des plantes / commerce.

Métiers visés :

- responsable technique de vente et de conseil dans l'agrofourniture
- chargé du diagnostic / d'expérimentation en protection des plantes
- chargé de mission environnement
- chargé de projet homologation / des contrôles phytosanitaires
- cadre technique chargé du conseil phytosanitaire
- technico-commercial protection des plantes
- formateur protection des cultures
- prospecteur surveillance du territoire
- spécialiste protection biologique intégrée
- coordinateur de méthodes de protection des plantes

Public visé

Toutes personnes (étudiants, demandeurs d'emploi) titulaires d'un diplôme de : L2 Sciences et technologies mention sciences du vivant / L2 Technologies et entreprise parcours préparatoire aux licences professionnelles (PPLP)

/ L2 formation ingénieur en horticulture et paysage (iNHP) / DUT Génie biologique : option agronomie / option génie de l'environnement / BTS Secteur production : analyse et conduite de système d'exploitation, technologies végétales, production horticole, viticulture-oenologie

/ BTS Secteur aménagement : aménagements paysagers, gestion et protection de la nature / BTS Technico-commercial, ou personne bénéficiant d'une VAE ou possédant une expérience significative en lien avec la formation pour un accès via une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).

Lieu de la formation

U.F.R. Sciences
Institut Agro Rennes
Angers (IARA)

Chiffres clés

25% d'intervenants
professionnels
80% d'insertion
professionnelle

Contact

lpdsp.sciences@contact.univ-angers.fr
Tél. : 02 41 73 54 60

Responsables de la formation

Faculté des Sciences
Pascal POUPARD
pascal.poupard@univ-angers.fr
Tél. : 02 41 22 57 57
Institut Agro Rennes Angers
Josiane LE CORFF
josiane.lecorff@agrocampus-ouest.fr
Tél. : 02 41 22 54 85

Alternance

re.sciences@contact.univ-angers.fr



Co-accréditation



Programme

SEMESTRE 1

S5-UE1

Connaissance des bioagresseurs *57h*

Épidémiologie et prévisions des risques *15h*

S5-UE2

Connaissance et gestion des produits phytosanitaires *29h*

Mécanismes de résistance des bioagresseurs

aux pesticides *36h*

S5-UE3

Méthodes de lutte alternatives aux pesticides *62h*

Développement durable *18h*

SEMESTRE 2

S6-UE1

Connaissance de l'entreprise *28h*

Référentiel qualité *27h*

S6-UE2

Risques et réglementation *50h*

S6-UE3

Informatique et internet *25h*

Biostatistiques *25h*

S6-UE4

Anglais scientifique et technique *30h*

Expression et communication *20h*

S6-UE5

Projet tuteuré

S6-UE6

Stage 3 mois minimum

Modalités pratiques en alternance

Sélection: sur dossier et entretien de février à juin avec un jury d'enseignants et de professionnels

Rythme d'alternance : voir calendrier de la formation

Période de formation : de septembre à septembre

Durée de formation : 550 heures

Projet tutoré et stage

Le but du projet tutoré est de réaliser un travail de groupe en lien avec une structure professionnelle permettant de développer un outil pour l'entreprise et une méthodologie de travail.

Le choix du stage doit être une démarche active et volontaire, en phase avec le projet professionnel; il doit obligatoirement avoir un lien avec le secteur de la protection des plantes. Le stage pourra s'effectuer en France comme à l'étranger. Le projet tutoré, comme le stage donnent lieu à un rapport écrit et une soutenance orale.

Relations entreprises | Taxe d'apprentissage

La Licence Pro. Productions végétales, ambitionne le développement de liens étroits avec les entreprises, jusqu'aux partenariats portant sur la Recherche & Développement. Nous sommes en particulier attentifs aux offres de stages, d'alternance et d'emplois. Ces offres peuvent être déposées sur le site Ip'OLINE de l'Université d'Angers ou être directement adressées aux responsables de la formation.

La qualité a un coût. La faculté des Sciences est habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage. Nous remercions vivement les entreprises qui, par leur versement de la taxe d'apprentissage, contribuent à l'évolution de la Licence Pro. et transforment une obligation légale en un investissement utile. C'est aussi un signal fort d'intérêt adressé à notre tutelle, à nos étudiants et à nos stagiaires de formation continue.

**TAXE D'APPRENTISSAGE
EN SAVOIR +**

